



MODE D'EMPLOI

# Compostage partagé



## Le compostage

Le compostage est la reproduction d'un phénomène naturel : **la dégradation des matières biodégradables en terre fertile (humus)**. En décomposant les déchets de cuisine et des espaces verts, **le compostage permet d'obtenir un terreau nourrissant pour les végétaux : le compost.**

## Le contexte

Le compostage permet un retour au sol de la matière organique et la limitation de l'incinération. **C'est l'un des enjeux environnementaux inéluctables** et préconisés dans la loi de Transition énergétique pour la croissance verte.

Une de ses nombreuses mesures est le développement du tri à la source des déchets alimentaires. **Le compostage sous toutes ses formes est la solution la plus simple.** **Le SMICTOM d'Alsace Centrale vous accompagne dans vos projets.**



## Les intérêts du compostage



- **Devenir acteur de la réduction des déchets**

Lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères, les biodéchets sont incinérés. Les composter, c'est leur permettre de nourrir le sol plutôt que de partir en fumée. Composter ses déchets est une bonne idée, mais ne pas gaspiller les aliments c'est encore mieux !



- **Réduire le poids / les biodéchets de la poubelle grise**

Réduire de 30% le poids de la poubelle grise soit environ 50 kg par habitant et par an



- **Limiter les odeurs du local à poubelles / de ses sacs poubelle**

Les sacs poubelle d'ordures ménagères, ainsi dépourvus des déchets alimentaires, dégagent moins de mauvaises odeurs et deviennent moins lourds à manipuler



- **Maitriser les charges liées à la gestion des déchets**

En évitant la collecte, le transport et l'incinération des déchets de cuisine



- **Favoriser les échanges entre les habitants de l'immeuble**

Vive la convivialité ! Le compostage partagé, c'est autant d'occasions d'échanger et de passer des bons moments conviviaux (goûters, plantations...) entre voisins.



- **Produire un fertilisant gratuit utilisable directement sur place**

Un engrais maison 100 % naturel ! Composter ses biodéchets, c'est produire vous-même un amendement de qualité pour nourrir vos plantes, votre potager, vos espaces verts...

## Contacts

### Contact pour les projets :

..... Pascal STRIEVI - maître composteur  
..... Ligne directe : 03 90 56 41 73  
..... Portable : 06 76 48 33 40  
..... [pstrievi@smictom-alsacecentrale.fr](mailto:pstrievi@smictom-alsacecentrale.fr)

### Découvrez l'ACJCA :

..... Amis du Compostage et du Jardin de Centre Alsace  
..... Propose ateliers, conférences et précieux conseils.  
..... [www.guides-jardin-naturel-en-alsace-centrale.com](http://www.guides-jardin-naturel-en-alsace-centrale.com)

### Retrouvez tous les outils sur notre site internet :

..... <http://www.smictom-alsacecentrale.fr/compostage-partage>



Avec le soutien de



## FICHE 2 : les étapes

### Les étapes de mise en place d'un projet de compostage

#### Prérequis / étude de la faisabilité du projet

1. Vérifiez que votre copropriété **remplisse les prérequis** définis en page 4 pour installer un site
2. **Déterminez l'emplacement possible** des bacs à compost selon les critères présentés page 4
3. **Contactez le SMICTOM ainsi que le syndic de copropriété ou le bailleur social** pour faire part de votre démarche

#### Mobilisation et conditions de lancement

4. **Mobilisez des participants** en vous appuyant sur l'enquête disponible page 5
5. Identifiez au moins **2 référents compostage**

#### Validation et installation du site

6. Le projet d'installation doit impérativement **être voté en Assemblée Générale** de la copropriété (par défaut au moins validé par le Conseil Syndical en attendant l'AG).
7. **Le syndic / bailleur envoie la demande d'accompagnement complétée** (fournie page 7) au SMICTOM avec la liste des référents et des foyers volontaires engagés (copie des fiches d'enquête).
8. Le SMICTOM et les référents compostage conviennent de **la date de mise en place des composteurs**.
9. Le jour de l'installation est l'occasion d'un échange avec les habitants volontaires. Le même jour, **les référents seront formés** par un guide ou maître composteur du SMICTOM.

### Qui fait quoi ?

#### SMICTOM

- Aide au choix de l'emplacement du site, dimensionnement de l'aire
- Fourniture et installation de composteurs
- Fourniture et pose des affiches d'informations sur les composteurs
- Formation des référents compostage
- Information des habitants sur la pratique du compostage et distribution du Guide du compostage partagé
- Conseils pour l'approvisionnement en broyat de branches
- Suivi du site de compostage
- Prêt d'un tamis pour cribler le compost mûr
- Organisation de campagnes de pesées et d'évaluation de la participation

#### COPROPRIETE

avec le soutien  
possible des  
syndics/bailleurs

- Diffusion et synthèse de l'enquête préalable au projet auprès des habitants
- Identification des référents compostage
- Validation du projet en Assemblée Générale
- Inscription des foyers participants via la demande d'accompagnement
- Achat du petit matériel nécessaire à l'utilisation de l'aire : arrosoir, fourche, tige de brassage, petite pelle... (par exemple chez Emmaüs Scherwiller)
- Suivi régulier pour garantir le bon fonctionnement du processus de compostage par le biais notamment des référents compostage
- Entretien courant de l'aire de compostage
- Approvisionnement en broyat de branches
- Participation aux campagnes de pesées et d'évaluation de la participation
- Récupération de seaux de transport des biodéchets pour les foyers participants (en boulangerie par exemple)

## FICHE 3 : les prérequis

### Quels sont les prérequis pour installer un site de compostage partagé ?



Le compostage en pied d'immeuble peut être mis en place si le projet répond aux critères techniques suivants :

- Habitation collective de type immeuble de 5 logements et plus
- Un emplacement spécifique

#### Comment déterminer si la mise en place d'une aire de compostage est possible ?

- L'espace a une surface minimale de 3 m<sup>2</sup> en terre ou en herbe et pour accueillir les composteurs
- L'aire est accessible en véhicule (pour l'approvisionnement en broyat)
- La zone est à distance raisonnable des habitations et avec un accès piéton aisé et propre
- La zone est plate et si possible semi-ombragée
- Le terrain pressenti doit appartenir à la copropriété concernée

L'emplacement sera validé avec le SMICTOM

**Echange :** premier contact avec le SMICTOM pour le lancement de la démarche (coordonnées page 2)

### Quels sont les conditions pour bénéficier d'un site de compostage partagé ?

Les conditions d'engagement pour bénéficier d'un accompagnement sont les suivantes :

- Au minimum, 50% des foyers et au moins 5 foyers volontaires doivent participer. Ils s'engagent à alimenter le composteur régulièrement en biodéchets.
- Au moins 2 référents compostage doivent être nommés pour un site de compostage. Leurs missions (15 minutes par semaine) sont détaillées en page 6.
- Valider le projet en Assemblée Générale de copropriété
- Assurer un stock permanent de broyat de branches
- Coopérer dans la réalisation d'une campagne annuelle d'évaluation des apports et de la participation
- Participer à un diagnostic de site de compostage tous les 1 à 2 ans

#### Questionnaire enquête

Suite aux différents contacts avec des habitants, il apparaît qu'un nombre non négligeable souhaitent la mise en œuvre d'un compostage partagé dans la résidence. Afin de prendre la décision d'expérimenter cette technique, il est nécessaire de recueillir précisément l'avis des copropriétaires et locataires à l'aide du questionnaire page 5.

#### Modalités de mise à disposition de composteurs en pied d'immeuble

Après validation des prérequis et conditions, le SMICTOM peut mettre à disposition gratuitement un bac de dépôt et un bac à structurant. Un bac supplémentaire pour la maturation est ajouté si les quantités déposées le nécessitent. Tout bac détérioré ou abîmé pourrait être remplacé par le SMICTOM. Il serait facturé selon les tarifs en vigueur, consultables sur notre site internet dans la rubrique « Redevance et tarifs ».

Cette démarche est inscrite dans une convention de partenariat. Les engagements de chaque parties y sont décrites et le document est signé par le syndic ou bailleur, voire le conseil syndical.



## Être référent compostage



Un référent compostage est une personne bénévole qui participe à la gestion d'un site de compostage partagé. Il est présent au moment du lancement du projet et participe au bon fonctionnement du site. S'il n'a pas participé au démarrage du site, il peut venir en renfort ou en remplacement de l'équipe de référents. Il travaille en équipe et en relais avec la collectivité, le syndic ou bailleur et les habitants de la copropriété.

15 mn /  
semaine

### Ses missions, selon ses disponibilités, sont les suivantes :

- **Informier et sensibiliser**
  - Il aide et motive le voisinage à composter
  - Il sensibilise les habitants (enfants et adultes) aux techniques de dépôt
- **Assurer l'entretien et le suivi**
  - Suis les de dépôt dans le composteur et informe les utilisateurs des erreurs
  - Garantie l'humidification et l'aération du compost
  - Consigne les actions réalisées dans le carnet de suivi
- **S'informer, se former, échanger**
  - Echange avec la collectivité et les autres référents
  - Participe à une réunion annuelle d'échange du réseau

## Formation

### Au lancement du projet

Assurée par un maître ou guide composteur du SMICTOM au moment de l'installation du site.

Durée : 1h30

### En continu

Votre contact au SMICTOM vous conseille dès que vous en avez besoin, sur simple demande. Pour vous perfectionner, découvrez également l'ACJCA (Amis du Compostage et du Jardin de Centre Alsace) qui propose des ateliers, conférences et précieux conseils : [www.guides-jardin-naturel-en-alsace-centrale.com](http://www.guides-jardin-naturel-en-alsace-centrale.com)

## Liste outils de sensibilisation et de communication à votre disposition

- **Guide du compostage partagé** : permet d'informer et de sensibiliser l'ensemble des habitants lors de la mise en route du site et les nouveaux arrivants
- **Signalétique sur les bacs** : identifie la fonction de chaque bac et indique les consignes de tri et de dépôt
- **Affiche de sensibilisation** : indique les gestes à rectifier (déchets non conformes, ajout de broyat...), affichée dans le hall d'entrée
- **Site internet** : rassemble l'ensemble des informations et documents sur le compostage partagé
- **Facebook fermé** : permet les échanges entre les référents compostage des différents sites d'Alsace Centrale
- **Carnet de suivi** : permet de consigner les activités du site (arrosage, brassage, retournement...)

## Demande d'accompagnement

### Coordonnées de l'immeuble

Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....

### Descriptif du site

Nombre de bâtiments et de logements par bâtiment .....  
Espace vert adapté à l'installation d'une aire de compostage  oui  non  
.....

### Propriétaire / gestionnaire de l'immeuble

Logements publics  Logements privés  
Nom de l'organisme (ou personne) : .....  
Nom du correspondant : .....  
Téléphone : .....  
Mél : .....

### Personnes référentes des composteurs (2 minimum)

1 – Nom .....  
Téléphone..... Mél .....  
N° d'entrée ou de bâtiment si plusieurs .....  
2 – Nom .....  
Téléphone..... Mél .....  
N° d'entrée ou de bâtiment si plusieurs .....  
3 – Nom .....  
Téléphone..... Mél .....  
N° d'entrée ou de bâtiment si plusieurs .....

### Résultats de l'enquête auprès des habitants

Nombre de foyers concernés :  
Nombre de foyers volontaires :

Merci d'ajouter la copie des feuilles d'enquête.

Remarques .....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à : ..... Date : .....  
Nom du demandeur : .....  
Mél : .....  
Signature du demandeur :

# FICHE 4 : le fonctionnement de l'aire de compostage

## Le fonctionnement général - consigne de tri

### INGREDIENTS :

#### Matières humides :



Épluchures et restes de fruits et légumes crus



Marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs



Fleurs fanées

#### Matières sèches :



Feuilles mortes



Broyat de branches



Mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier blanc ?

#### Pour les déchets de cuisine que vous ne compostez pas :

### BORNE BIODECHETS :



viandes, poissons, produits de la mer



restes de repas, pain et céréales



laitages

Dans les sacs kraft fournis



**A la cuisine :** Pensez à couper les biodéchets en petits morceaux de 2-3 cm (coupez épluchures de melon ou de potiron, tiges de choux, et écrasez les coquilles d'œufs par ex.) avant de les mettre dans votre seau. Ils seront plus vite décomposés.

**Au composteur :** Ajoutez du broyat de branchages dans votre seau et mélangez-le à vos biodéchets avant de déposer le tout dans le composteur.

### SUIVI HEBDOMADAIRE : géré par les référents compostage

- Arrosez de manière homogène, sans oublier les coins, le contenu du composteur avec 1 à 2 arrosoirs d'eau
- Aérez la matière à l'aide d'une tige (type tige à béton) en une dizaine de points

15 mn / semaine





## De quoi se compose une aire de compostage ?



### COMPOSTEUR N° 1

Bac de 300 litres réservé au stockage du broyat. Le broyat de bois absorbe et régule l'humidité, et permet une bonne aération du compost.



### COMPOSTEUR N° 2

Bac de 600 litres réservé au dépôt de déchets alimentaires : épluchures fruits et légumes, marc de café, déchets de fleurissement.



### COMPOSTEUR supplémentaire

Bac de maturation de 600 litres qui reçoit le contenu du bac n°2 lorsqu'il est plein pour finir la transformation du compost et utilisation en amendement.

## Les outils

- Pour mélanger les déchets : une tige de brassage type tige à béton ou « brass'compost »
- Pour transférer le compost d'un bac à l'autre et pour mélanger en profondeur : fourche
- Pour collecter et transporter les déchets de la cuisine au composteur : un seau plastique de 5 litres, récupérable en boulangerie par exemple
- Pour mettre le broyat dans le seau : mini pelle ou transplantoir
- Pour humidifier le compost : arrosoir

## Broyat de branches

Ce matériau est indispensable pour la transformation en compost. Pour s'en procurer, vous pouvez contacter :

- Un paysagiste
- Une scierie : copeau de bois brut non traité uniquement, pas de sciure
- Votre mairie : dans certains cas elle produit son propre broyat de végétaux d'espaces publics
- Le SMICTOM : des campagnes de mise à disposition sont organisées ponctuellement

## Questions récurrentes



**Feuilles de noyer** : elles s'utilisent comme structurant pour le compost, un mois après leur chute de l'arbre. La juglone, substance inhibitrice de la germination des plantes qu'elles contiennent, est détruite après ce laps de temps.



**Agrumes** : se compostent bien mais plus lentement. Leurs peaux contiennent une huile essentielle composée entre autres de limonène. Au-delà de son odeur fruitée, le limonène est réputé pour ses propriétés antiseptiques, ce qui ralentit la décomposition des peaux d'oranges, citrons, mandarines...

## Utilisation du compost

**Jardinières** : ajoutez une poignée de compost mûr

**Arbustes** : déposez une poignée de compost mûr directement au pied

**Massif de fleurs** : répartissez un peu de compost mûr en surface



# FICHE 5 : les techniques

## Processus de compostage

Le compostage est un processus de transformation biologique, opéré par des micro-organismes, dans des conditions bien contrôlées, qui fournit un produit stable.

### La dégradation est réalisée par

- des bactéries aérobies (présence d'oxygène)
- des champignons
- une microfaune diverse (vers...)

### Ces êtres vivants ont besoin de

- Nourriture équilibrée carbone / azote
- Humidité suffisante
- Aération



## Rapport carbone / azote

Le rapport C/N définit la capacité du mélange à fermenter spontanément.

Idéalement, le rapport C/N = 30 soit 30 parts de carbone pour 1 part d'azote



Carbone dans matière brune/dure/sèche :  
tailles, feuilles mortes, carton...



Azote dans matière verte/molle/humide :  
épluchures, tonte...

**En pratique, en mélangeant 1 à 2 parts de matières azotées pour 1 part de matières carbonées, on obtient un bon équilibre C/N**

## Humidité

L'eau est nécessaire au développement des micro-organismes, et apportée par les matières azotées et l'arrosage.

### Comment contrôler l'humidité ?

- Constat d'un compost tassé et mauvaises odeurs > trop mouillé
- Observation de filaments blancs de champignons > trop sec
- Test de la poignée (demandez conseil à votre contact au SMICTOM)

### Conséquences d'un déséquilibre en eau

- Trop sec = ralentissement voire arrêt de la décomposition
- Trop humide = asphyxie du milieu entraînant des odeurs

➤ **Rectifier un compost trop humide** : retourner la matière et aérer en ajoutant à du broyat de branches

➤ **Rectifier un compost trop sec** : ajouter de l'eau tout en mélangeant à des matériaux verts

## Aération

L'aération est nécessaire pour garantir la présence d'oxygène dans le milieu, indispensable à la vie des organismes assurant la décomposition. Elle est assurée par les matières brunes structurantes et un mélange régulier.

**Conséquences d'une mauvaise aération** : asphyxie du milieu entraînant des odeurs

➤ **Rectifier un compost trop tassé** : retourner la matière et aérer en mélangeant à des matériaux bruns type broyat de branches, ajouter de l'eau si nécessaire

**Outils** : brass'compost ou tige aératrice ou fourche

## FICHE 6 : suivi du site

### Registre de suivi



**Permet de noter les informations** (relevé de température, quantités d'apport, participation...) **et activités du site** (arrosage, brassage, retournement...). Un suivi de la mobilisation (sensibilisation, affichage...) est un complément nécessaire.

### Prise de température



Sur les sites de compostage partagé, **les tas de compost montent facilement en température à plus de 50°C**. Cette phase d'hygiénisation de la matière fonctionne bien lorsque la quantité de biodéchets apportée est relativement importante et bien aérée. Le thermomètre de compost mesure la température au cœur du tas de compost. Des relevés sont effectués régulièrement par le SMICTOM.

### Pesées et suivi de la participation

#### Fourniture d'un kit de pesées par le SMICTOM

- **Matériel de fermeture des composteurs** (rubalise ou autre)
- **Contenants pour le dépôt des biodéchets** (2 seaux en plastique avec couvercles)
- **Affiches informant des pesées**
- **Fiche de suivi des participants plastifiée** (liste nominative des occupants des logements), accompagnée de pastilles autocollantes (dans un contenant hermétique). La fiche sera fixée sur le composteur.
- **Peson et grille de suivi des pesées** à compléter à chaque pesée

#### Dépôt de biodéchets par les résidents

Les utilisateurs vident leur biodéchets dans le seau dédié sans ajout de broyat.  
Les usagers du site collent une pastille à chaque dépôt en face de leur nom.

#### Gestion des pesées des biodéchets par le référent du site

**Fréquence** : 1 fois tous les 2 jours selon le remplissage du seau

**Méthodologie** : A l'aide du peson, notez le poids total (seau plein) puis la tare (seau vide)

Après avoir pesé, videz les biodéchets dans le composteur de dépôt en ajoutant du structurant.



### Diagnostic de site



**Il est réalisé au début du projet et ensuite tous les 1 à 2 ans selon les thématiques suivantes :**

- Fiche d'identité du site
- Matériel et aménagement
- Communication
- Dynamique du site
- Gestion et qualité du compost

## Problèmes / solutions



### PETITES MOUCHES



Elles sont souvent attirées par les restes de fruit en surface.

**Couvrez de feuilles mortes ou de broyat et/ou mélangez.**



### MAUVAISES ODEURS



**Mélangez davantage votre compost pour l'aérer** et apportez de la matière brune à chaque apport de matière verte.



### COMPOST TROP SEC



**Veillez au bon équilibre matière verte / matière brune,** arrosez suffisamment.



### DECOMPOSITION LENTE



Pensez à mettre de petits morceaux, veillez au **bon équilibre matière verte / matière brune** et arrosez une fois par semaine.



## Inauguration

Avec la participation de volontaires, **vous montez les bacs**. Le guide ou maître composteur est là pour vous aider au montage et animer cette inauguration. **Les premiers apports sont versés dans le composteur** par les habitants volontaires. Le maître-composteur répond aux questions. Cette inauguration se veut **un moment convivial** et se peut se terminer par un verre de l'amitié.

## Faire vivre la communauté

Au fil du temps, vous développez des compétences. Les échanges avec d'autres référents compostage permettent d'améliorer vos expériences.

Organisez au pied des composteurs **des rendez-vous pédagogiques ou des moments conviviaux pour maintenir le lien** social que ce projet aura contribué à créer. L'apéro-compost n'aura bientôt plus de secret pour vous !

## Procédez au mélange des bacs et à la récolte du compost avec vos voisins

Même si vous vous êtes porté volontaire pour être référent compostage, **il est primordial d'impliquer d'autres voisins volontaires dans l'entretien quotidien du compost**. Plus vous serez nombreux à participer, plus le site sera pérenne et pourra continuer à fonctionner, même sans vous !

